

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	10 (1881)
Heft:	9
Rubrik:	Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

explications pour faire saisir à l'enfant la manière dont la laine est changée en drap, etc.; tout cela sera rendu sensible à l'enfant s'il voit réunis différents échantillons des produits que l'on fabrique à l'aide de ces diverses parties de l'animal.

Il nous reste à examiner la manière dont on doit donner les leçons de choses; ce sera l'objet d'un prochain article.

L. G., instituteur.

CHRONIQUE

ANGLETERRE. — Il s'élève des plaintes très vives contre les inspecteurs d'école en Angleterre, accusés d'incapacité surtout en ce qui concerne les sciences. Le mode de nomination est particulièrement blâmé; les candidats étant choisis, soit pour leurs connaissances littéraires, soit par des influences politiques. Plusieurs d'entre eux sont gradués d'Oxford ou de Cambridge, mais sont tout à fait incapables d'examiner une école de petits enfants. Pour remédier à ce grand inconvénient, on propose que: tous les instituteurs, primaires ou autres, soient élus, que l'élection soit accessible à quiconque a enseigné dix ans dans une école publique ou privée; que les candidats soient examinés sur les matières qu'ils seront appelés à examiner eux-mêmes. Bref, que les inspecteurs aient été d'abord des instituteurs expérimentés, des professeurs passés maîtres dans la science de l'éducation.

Ainsi, ajoute le *Pennsylvania School Journal*, on commence à s'apercevoir en Angleterre comme en Amérique que les écoles doivent être dirigées par des hommes suffisamment préparés à la tâche, qui ont étudié l'enseignement comme une science et qui le pratiquent comme un art.

(*The Pennsylvania School Journal.*)

SUÈDE. — Le journal la *Germania* dit qu'après l'Allemagne, la Suède est le pays où les écoles sont le plus développées. Il y règne une grande activité et un grand esprit de sacrifice de la part des communes et de l'Etat. L'enseignement est distribué aujourd'hui aux Finnois et aux Lapons eux-mêmes. La Suède possède 12 séminaires ou Ecoles normales qui attirent un si grand nombre de candidats, qu'on est contraint d'en refuser beaucoup. A la fin de 1877, on comptait 8,949 écoles populaires avec 4,731 instituteurs et institutrices: 693,194 enfants de 7 à 14 ans, dont 680,000 recevaient l'instruction, 16,000 ne pouvant y prendre part soit pour cause de maladie ou d'infirmités naturelles. 13,000 enfants seulement restaient sans aucune instruction.

(*L'Ami des Ecoles.*)
